

.IV- LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fiche	Catégorie servitudes	de	Référence au texte législatif qui l'a institué	Date	Service
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements - Décret 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution - Arrêté du 16 novembre 1994 pris en application des articles 3, 4, 7 et 8					
I4	Electricité Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique)		Périmètres à l'intérieur desquels ont été institués des servitudes en application : - de l'article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 - de l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 - de l'article 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 - de l'article 25 du décret n°64-481 du 23 janvier 1964 - circulaire 73-108 du 12 juin 1973 du Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme, relative à la construction dans les secteurs affectés par le passage des canalisations de transport de gaz. - Décret 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, dont les modalités d'application ont été définies par arrêté du 16 novembre 1994	Ligne 63KV Brouzen/Viradel dérivation Tamaris Ligne 63 KV Bessèges/Viradel dérivation St Florent dérivation Salindres Ligne 63 KV St Privat des Vieux/Viradel Ligne 63 KV Salindres/Viradel Ligne 63 KV Uzès/Viradel	R.T.E GET Cévennes 18 Bd Talabot BP n°9 30006 NIMES CEDEX 4
PT4	Télécommunications Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public		Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public	Article L.65-1 du code des Postes et Télécommunications	France Télécom